



Compte-rendu de la commission travaux du samedi 4 avril à la mairie à 9h.

Présents : Sylvaine WARTELLE, Carole VERDOT, Pascal MONNIER, David TOZZI, Fabien DESGRANGES et Éric STEIB.

Réfection appartement communal.

Éric Steib rappelle que l'objectif de cette commission du 4 avril est surtout de prendre de l'avance concernant la réfection de l'appartement communal.

Après avoir remercié Patrick EBERSOLD pour son aide précieuse, Pascal MONNIER présente pour les trois étages, le plan pour le nouvel appartement.

- L'étage 1 et 2 sera un duplex avec un accès par des escaliers côté cour de l'école.
- Pour le rez-de-chaussée, nous espérons récupérer un professionnel de santé. Nous nous laissons un an de recherche et si le si cela s'avère négatif, nous transformerons le rez-de-chaussée en appartement F1.

Liste des devis retenus.

Nous ne citerons pas le nom des entrepreneurs.

Les chiffres indiqués sont les montants TTC.

- Réfection de la toiture pour un montant de 35 079 €.
- Les menuiseries extérieures pour un montant de 15 726 €.
- Le doublage cloison isolation pour un montant de 33 449 €,
- L'électricité pour un montant de 1 865 €
- Les sanitaires pour un montant de 10 398 €
- Le chauffage pour le duplex de 10 173 €.
- La climatisation du cabinet médical pour un montant de 3243 €.
- La partie isolation chape carrelage pour un montant de 17958 €.
- Les escaliers intérieurs pour un montant de 8 487 €.
- Les escaliers extérieurs pour un montant de 8 304 €.

Actuellement, la totalité des travaux s'élèvent à 161 484 € TTC

Afin de conserver un peu de liquidité pour la mairie, Fabien DESGRANGES et Éric STEIB sont chargés d'aller solliciter un prêt.

Le premier rendez-vous à la banque se déroulera ce mercredi.

Divers:

- Pascal MONNIER rappelle qu'il y a des infiltrations dans l'entrée de la maison du temps libre. L'idée serait de refaire une partie de toit pour un montant de 12 125 €. Cette proposition sera faite au conseil municipal.
- Pascal MONNIER a également fait faire un devis pour la toiture de la mairie avec des petites tuiles pour garder la même esthétique qu'actuellement pour un montant de 44 000 €.
- Il y aurait également des travaux à faire sur le temple concernant la toiture car cette dernière présente beaucoup de mousse.
- Suite au conseil d'école, une réflexion démarre sur l'installation d'une VMC. Il faudra aussi contrôler le dispositif d'alarme en cas d'incendie et construire une petite douche dans les WC du rez-de-chaussée.
- Une fois que les nouveaux appartements seront opérationnels, il faudra prévoir une place de parking réservée pour chaque appartement. Il faudra également prévoir pour l'école de bloquer l'entrée côté mairie et d'obliger tous les enfants et leurs parents à passer par l'entrée côté parking extérieur.
- La STPI a effectué 2 jours de travail pour reboucher tous les trous de la voirie. Il reste encore quelques heures à disposition pour les finitions.
- Concernant la rue de la Grande Goutte, le rabotage et la pose de l'enrobé pour la partie montante se feront lors de la semaine qui arrive. Il y aura quelques plus-values suite aux regards et avaloirs d'eaux pluviales qui ont été ajoutés mais également pour le tout-venant qui a été installé derrière les bordures de trottoir.

- Dans le chemin de Queue de Main, il va y avoir deux lampadaires qui seront installés.
- L'agent technique sera en retraite au 1er octobre 2026. La période de recrutement va commencer.
- Une discussion démarre par rapport à une demande d'un particulier concernant son chemin d'accès.

La réunion est terminée à 10h30.

Les membres de la commission qui étaient disponibles sont partis voir les travaux réalisés rue de la grande goutte.